



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉLECTION D'UN GROUPEMENT D'EXPERTS/CONSULTANTS POUR METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME D'INCUBATION

- MEDITHEATRES -

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

❖ CONECT

Née en 2011, la CONECT est une organisation patronale syndicale et citoyenne qui rassemble et fédère des PME tunisiennes et étrangères opérant dans plusieurs secteurs et dans toutes les régions. Elle est dédiée à la défense des intérêts de ses adhérents, leur représentation auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, ainsi que la promotion de l'entreprise et de l'initiative privée afin de développer le tissu économique et social du pays.

❖ Projet Médithéâtres :

La CONECT s'engage à encadrer et à soutenir les artisans tunisiens par le biais de la coopération transfrontalière Italie-Tunisie.

Le projet Médithéâtres en partenariat avec La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie - (CONECT) tend à la valorisation et à la promotion du patrimoine archéologique commun, au développement conjoint de circuits transfrontaliers intégrés de tourisme-culturel durable à travers la création d'un Label spécifique « Médithéâtres ».

Le but du projet Médithéâtres est de :

- Favoriser la création de Startups spécialisées dans la construction de décors et de costumes.
- Assurer des activités de formation des jeunes professionnels dans le domaine de l'Art, de la gestion et des techniques artisanales à travers le transfert transfrontalier du savoir-faire.





- Mettre en œuvre l'offre touristique de Sicile et de Tunisie grâce à la création et la promotion d'un circuit touristique thématique intégré, principalement lié à l'opéra et à la musique symphonique.

Médithéâtres est dirigé par Ente Luglio Musicale Trapanese, en tant que chef de file en collaboration avec la CONECT et ses partenaires L'orchestre symphonique de Tunis et l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine.

II. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du projet Médithéâtres, la CONECT désire mettre en œuvre un programme d'incubation en collaborant avec un groupe de formateurs (consultant-expert) pour apporter un accompagnement aux profits des 12 candidats qui ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidatures initié par le projet Médithéâtres, et ce par le biais d'un accompagnement personnalisé, des séances de formation collectives et une assistance individuelle spécialisée pour garantir que les participants reçoivent tout le soutien et l'assistance nécessaires pour monter leurs projets.

Le « Programme d'incubation Médithéâtres » est basé sur les services suivants :

- ❖ **Coaching individuel** pour l'accompagnement dans la phase de conception des plans d'affaires, le renforcement des modèles commerciaux et le développement des activités.
- ❖ **Coaching spécialisé** pour fournir un accompagnement individuel dans divers domaines, des conseils et des services de soutien en vue de développer des compétences spécifiques.
- ❖ **Formation collective** pour fournir un cursus de formation collective afin de faire progresser les compétences applicables et dans le but ultime d'encourager l'échange d'idées et d'expériences.

Le programme sera dirigé par un Hub-Manager, dont la mission principale sera la coordination entre les parties prenantes : partenaires du projet, incubés et formateurs.

Et afin d'assurer le bon déroulement des activités et la réalisation des travaux selon les exigences requises, le Hub-manager sera le vis-à-vis pour tous les intervenants.

III. DURÉE ET MONTANT DU SERVICE





Les 12 candidats bénéficiaires de ce programme, actifs dans les deux secteurs de décors et costumes, seront accompagnés pour élaborer leurs plans d'affaires durant une période de 3 mois (mars-avril-mai 2023).

Le montant de la prestation de service sera fixé en 24 H/J (moyenne 2 H/J / semaine).

IV. OBJECTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme d'incubation Médithéâtres », la CONECT, lance un appel à candidature pour sélectionner un groupement (consultant-expert) pour fournir un accompagnement sur mesure dans des divers domaines, des conseils et des services de soutien aux profits de douze (12) candidats, en vue de développer leurs compétences.

La mission a pour objectif de fournir des conseils et des avis professionnels personnalisés aux 12 candidats, en se concentrant sur la consolidation de leurs compétences, les conseils en affaires, les contacts professionnels ou la résolution de difficultés dans les divers domaines cités ci-dessus.

V. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Description des travaux

Pour satisfaire les demandes d'accompagnement spécifiques pour chacun des 12 candidats, des séances de coaching individuelles et en groupe sont initiées par des formateurs (consultant-expert).

On s'attend à ce que les candidats reçoivent des conseils et des services de soutien, leur permettant de développer leurs compétences. Ainsi, chacun des 12 candidats bénéficiera d'un accompagnement technique, sur mesure, grâce à un pool de formateurs spécialisé dans les domaines ci-dessous :

- Commerciale et marketing
- Droit International
- Elaboration de plan d'affaires
- Gestion financière
- Veille juridique
- Techniques de négociation et de communication
- Management de projet





Le groupement des experts doit disposer d'un local pour assurer l'assistance et tous les éléments nécessaires à l'exécution de sa mission. Les séances de coaching sont exécutées au sein de l'incubateur, mais éventuellement elles pourraient se tenir en ligne, pour faciliter la participation des candidats depuis n'importe quel endroit.

Tâches et responsabilités :

Les formateurs/Experts auront pour tâches et responsabilités :

- Transfert des connaissances et des compétences viables et nécessaires
- Fourniture des documents qui pourraient être nécessaires à l'édition de leur plan d'affaires et développement de leur projet.
- Coordination avec le tuteur : responsable de l'identification du besoin de chaque candidat et la validation des diverses séances d'incubation individuelle dans les domaines spécifiques.
- Coordination avec le Hub-manager : qui planifie les séances d'incubation et veille au bon déroulement de chaque séance.

Il est entendu que chaque formateur travaille en étroite collaboration avec les autres intervenants, le tuteur et le Hub Manager.

La mission des formateurs/Experts débute par une réunion préparatoire avec le Hub-manager. Cette dernière veille au bon déroulement de la mission tout en assurant :

- La discussion et l'approbation de toute proposition pour la réalisation des objectifs de l'action,
- Les contacts nécessaires,
- La mise à disposition de la logistique nécessaire au bon déroulement de la mission,
- La résolution de tout problème qui pourrait entraver le bon déroulement de la mission.

Planning de l'exécution :

Chaque candidat bénéficiera de 96 heures de coaching (6 heures par semaine), tous domaines confondus. Ces 96 heures par candidat seront réparties entre les formateurs selon leur domaine d'expertise.

Selon les besoins identifiés par le tuteur en concertation avec le Hub-manager, un planning des séances de coaching individuelles sera établi pour chaque incubé avec un horaire flexible, fixé à





l'avance pour faciliter la gestion de l'agenda.

Livrables :

Après chaque séance le formateur est amené à livrer un compte rendu comprenant les détails suivants :

- Le programme de la formation
- Les supports de la formation pour les participants sur support papier et numérique.
- Les fiches de présence des participants
- Un rapport sur le déroulement de la formation (aptitudes des participants et principales difficultés rencontrées)
- Les certificats pour les participants

Tout livrable, document ou support produit par chaque formateur dans le cadre de cette mission est la propriété des partenaires du projet Médithéâtres et de l'autorité de gestion.

VI. Critères d'admissibilité et évaluation du groupement

1. Profil des experts :

Pour le bon déroulement de la mission, il nous faudra la présence de 5 experts dans les domaines suivants :

- Commerciale et marketing
- Droit International et veille juridique
- Elaboration de plan d'affaires et business model
- Expert en costumes artistiques
- Expert en décors artistiques

Chaque expert doit justifier des qualifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en Sciences Économique ou dans toute autre discipline similaire ;
- Avoir une excellente maîtrise parlée et écrite de la langue française ;
- Avoir conduit des sessions d'incubation et coaching dans le passé, une expérience dans les politiques de la création d'une entité économique/ commerciale serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des secteurs privé et public.



2. Critères d'admissibilité et évaluation du groupement :

Offre technique :

La Commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Les critères de l'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points
Profil des experts et expériences	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 03 ans :30 points Entre 03 et 07 ans : 35 points Au-delà de 07 ans :40 points 	40
Méthodologie et approche	Explication détaillée de la méthodologie retenue et des outils éventuels à utiliser	20
Nombre de missions	10 points pour chaque mission dans la limite de 40 points	40
Total		100

Offre financière :

La commission classe les offres financières d'une façon croissante. Elle attribue la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Exemple :

Supposons que 4 offres financières sont parvenues au bénéficiaire comme suit :

N° de l'Offre	Montant (Milles Dinars)
1	65
2	40
3	20
4	85

- Le nombre de points octroyés à chaque offre sera comme suit :

Offres (classées par ordre croissant)	Montant (Milles Dinars)	Nombre de points
3	20	100
2	40	50
1	65	30,77
4	85	23,53

- Et ce en appliquant la formule suivante (pour cet exemple) : $100 * 20 / OF$

Note globale

- La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :
- $NG = (NT + NF) / 2$
- La Commission compétente sera responsable de :
- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).



La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables

VII. SOUMISSION DE CANDIDATURES ET DATE DE DÉPÔT

Les groupements intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées tout en envoyant leurs candidatures par mail à l'adresse suivante : conectmeditheatre@gmail.com en mentionnant comme objet du courriel « Mise en place d'un programme d'incubation Médithéâtres » au plus tard le 22 mars 2023.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Les offres devront être présentées cachetées et signées comprenant les documents suivants :

1. Une lettre de soumission aux noms du Président de la CONECT
2. Les présents termes de références signés et paraphés
3. Un Curriculum Vitae de chaque expert/consultant
4. Une liste des références du prestataire dans des missions similaires
5. Une copie des pièces justificatives : des diplômes, des expériences générales acquises, et des qualifications en rapport avec la nature de la mission
6. Une note méthodologique sur le déroulement de la mission et présentation de la démarche à suivre pour la mise en œuvre du programme d'incubation et si nécessaire une proposition d'amélioration, sans que cela engendre un volume d'expertise supplémentaire
7. Un calendrier détaillé d'exécution de la mission
8. La proposition financière comportera les documents suivants :
 - L'offre globale établie en DT HTVA.
 - L'offre scindée selon les livrables demandés (NB : La CONECT peut prendre la décision de retirer un livrable si elle juge son tarif excessif)

VI. Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation est composé de :





- La coordinatrice générale du projet Médithéâtres
- Un membre du comité de gestion du projet Médithéâtres
- Des membres du bureau exécutif national de la CONECT
- Les membres du copil du projet Médithéâtres
- Un responsable permanent de la CONECT (DAF)
- Un membre représentant des partenaires du projet Médithéâtres (pas obligatoire)

VII. CONFIDENTIALITÉ

Le groupement retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

XII. CONTACT

Toute demande d'informations complémentaires se fait par mail à travers la seule adresse : conectmeditheatre@gmail.com

